



BIENTRAITANCE

Année :

Bientraitance : s'interroger, développer, mettre en œuvre - FORMATION

Réf. : ECSPA12A



Compétences Visées

Mettre en oeuvre un accompagnement bientraitant.

Objectifs, Contenus

Connaître le contexte juridique et sociétal de la bientraitance

- La volonté nationale.
- Les exigences de la certification.
- Le cadre des évaluations internes et externes.
- Les recommandations de la HAS.
- La réglementation et la législation.

S'approprier le concept de bientraitance

- Les représentations et les définitions.
- Les valeurs fondamentales.
- Le respect inconditionnel et une réelle reconnaissance.
- La reconnaissance de la personne « actrice » de sa prise en charge.
- L'approche globale bio-psycho-sociale.
- La manière d'être et de penser : dimension éthique de la bientraitance.
- L'aller-retour permanent entre penser et agir.

Mettre en oeuvre une pratique réflexive pour se positionner dans la bientraitance

- La méthodologie de la pratique réflexive : HAS.
- L'analyse de chaque situation dans son contexte et sa singularité.
- La compréhension de l'autre, l'appréhension de la situation.
- Le sens des actions.
- La réflexion éthique.
- Le cadre de l'analyse des pratiques : HAS, SFGG.

Développer des pratiques bientraitantes

- La bienveillance et la sollicitude.
- Le savoir-être.
- L'empathie.
- La communication verbale et non-verbale.
- La qualité de la présence et du geste.
- L'écoute.
- L'observation.
- La relation d'aide, la validation.

Faire face et savoir réagir aux situations difficiles

- L'analyse de la situation.
- Les classifications des différentes formes de maltraitance.
- La maltraitance ordinaire et passive.
- Le professionnel témoin d'une situation : l'aider et le guider dans sa démarche.
- Le positionnement individuel et en équipe.

Mettre en évidence des pistes de développement individuelles et collectives

- Le plan de développement individuel.
- Le plan d'amélioration collectif et son suivi.

Personnes concernées

Tout professionnel

Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

Méthode

- Apports cognitifs.
- Cas pratiques.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.

Valeur ajoutée de la formation

La formation permet une réflexion des participants sur les fondamentaux qui entourent la notion de bientraitance, l'acquisition des connaissances, des référentiels permettant de se positionner dans le déploiement de la bientraitance. L'analyse des pratiques à partir de situations et des questionnements des participants s'appuie sur la méthodologie HAS.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

<?//= \$row['Num_Chapitre'] ?>

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 17 : Promotion de la bientraitance dans la pratique du soin
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Recommandations et référentiels

- Les principes de bientraitance : déclinaison d'une charte / HAS ; FORAP ; REQUA ; réseau Bas-Normand santé qualité. Octobre 2012 . – 7.
- La bientraitance en situations de vie, Outil d'animation d'équipe / H.A.S.-FORAP / CCECQA (Octobre 2012).
- Auto-évaluation : promotion de la Bientraitance- -HAS/FORAP- Octobre 2012.
- Trousse de bientraitance - personnes âgées dépendantes : promotion de l'amélioration des pratiques (plaquette de présentation / tableau éphéméride dix recommandations phare et petits bonheurs / outils évaluation : tableau des objectifs + boîte à rêves) / DGS ; SFGG. (dernière version : 2010).
- La bientraitance dans les soins : actions et astuces de soignant - guide + fiches actions (partager sa pratique pour encore mieux prendre soin) / ANFH. 01/04/2010 . - 28+48.
- Guide de Gestion des risques de maltraitance en établissement édité par le Comité National de Vigilance Maltraitance, Janvier 2009.
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en oeuvre (recommandations de bonnes pratiques professionnelles) / ANESM. 01/08/2008 – 5.
- Décret n°2013-16 portant création du comité national pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et des personnes handicapées 09/01/2013 07/01/2013 . – 3.
- Instruction DGAS/2a n°2009-88 relative à l'organisation des assises départementales de la bientraitance en faveur des personnes âgées 26/03/2009 . – 2.
- Instruction DGAS/2a n°2007-112 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance 22/03/2007 . – 16.

Voir aussi

- [Bientraitance : déployer la politique](#)
- [Bientraitance en psychiatrie](#)
- [Bientraitance en MCO](#)
- [Prendre soin des personnes âgées en USLD et en EHPAD](#)